

J'ose demander à Votre Grandeur de fixer un jour où il sera chanté une grand'messe dans le Sanctuaire de la Bonne Ste. Anne, suivie d'une procession avec la relique, et que tous les fidèles s'unissent d'intention.

La Bonne Ste. Anne nous préservera tous, j'en suis sûr.

Une petite circulaire à cet effet rencontrera les vœux d'un grand nombre de curés, qui m'ont demandé de soumettre cette idée à Votre Grandeur, et d'un bon nombre de pieux laïques pèlerins qui m'ont fait la même suggestion. Et j'ajoute que cette circulaire aurait l'effet d'augmenter la dévotion envers la Bonne Ste. Anne qui a le *monopole* des miracles dans notre *Amérique entière*.

Le tout humblement soumis,

Avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

Le très-humble serviteur;

J. B. BLOUIN, Pre.

Confiant dans la puissante intercession de la Bonne Sainte Anne, je règle par la présente que Jeudi, le 22 courant, à 7½ heures, il sera chanté dans le Sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Beaupré, une grand'messe suivie d'une procession durant laquelle la relique de cette Sainte sera portée, et j'invite tous les fidèles du diocèse à s'unir d'intention, afin de demander à Dieu de mettre fin au fléau qui désole notre pays. J'invite MM. les Curés à dire ce jour-là, à la même heure, une messe à laquelle leurs paroissiens seraient invités à assister, et j'accorde 40 jours d'indulgence à toutes les personnes qui assisteront soit à la messe chantée dans le Sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré, soit à la messe célébrée à la même heure dans quelque partie que ce soit du diocèse.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement,

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.